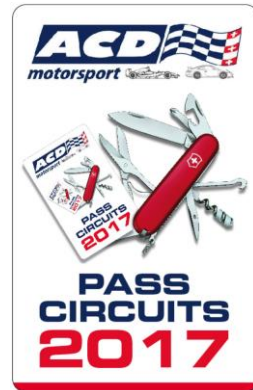


CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE « PASS CIRCUIT » 2017



• **Généralité :**

Le Pass circuit 2017 est transmissible. Il n'est pas nominatif.

Maximum de 40 voitures par journée.

Soit au maximum 30 GT et 10 monoplaces. Les séries pourront être modifiées en tout temps en fonction des inscriptions avant chaque manifestation ou selon le circuit utilisé.

Prestations comprises :

- Roulage avec votre propre voiture
- Droit de piste GT ou Monoplaces (1 voiture)
- Nombre de pilotes illimité par voiture (1 voiture)
- 10 journées - saison 2017
- 2 Circuits: Bresse & Torcy (nouveau) / 7x Bresse et 3X Torcy
- Assurance RC pro & Corporelle
- Moniteur BPJEPS (découverte de piste pour les novices)
- Open-bar toute la journée
- Le coaching hors entreprise ACD-Motorsport effectué par moniteur BPJEPS est autorisé avec signature du moniteur et de son ou ses clients qui devront être en possession de leur pass, un pass par client.
- Contrôle du registre avant chaque manifestation
- 95 DB Max

• **Prix :**

Le prix est de 499.- € TTC.

Il est conditionné à la réservation et la vente de 150 pass circuit, date limite de paiement le 15.03.2017.

Le paiement du pass se fait par les moyens actuels : Paypal, virement bancaire, chèque certifié.

• **Réservation du Pass :**

Email : tania@acd-motorsport.com / Téléphone : +41 24/471.65.15 (Lundi et jeudi)

Dernier délai d'inscription le 28 février 2017.

• **Inscription aux journées obligatoire:**

Ouverture des inscriptions : 15 jours avant la date de la manifestation

Fermeture : 1 jour avant

Un compteur pour les places disponibles apparaîtra sur notre site internet pour chaque journée.

• **Obligations :**

L'inscription et la décharge sont obligatoires 15 jours avant la manifestation, valable une année.

Chaque pilote devra signer une décharge et être inscrit sur la liste des présences.

Il devra être en possession d'un bracelet pour accéder à la piste.

• **Modification des conditions générales de vente :**

ACD-Motorsport se garde le droit de :

- changer en tout temps les conditions générales de vente.
- refuser l'octroi de badges sans donner de raison à toute organisation non homologué par ACD-Motorsport.